

Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 96 (1998)

Heft: 12

Artikel: Promotion de l'allaitement maternel à Yverdon

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-950235>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



«Allaitement maternel»

► Promotion de l'allaitement maternel

Ayant constaté qu'à la sortie de la maternité, la plupart des jeunes mamans disaient souffrir d'un manque d'information en matière d'allaitement (informations diffuses voire contradictoires), les responsables de la maternité de l'hôpital de zone d'Yverdon-les-Bains (Vaud) ont décidé d'agir! De fil en aiguille, de progrès en nouveauté, la maternité a obtenu en janvier 1998 le label de qualité de l'UNICEF en devenant «hôpital ami des bébés». Histoire d'une démarche enrichissante.

LA maternité compte en moyenne 600 naissances par an et un taux d'allaitement d'environ 80%. Toutes les études montrent sans équivoque que les obstacles mis à l'allaitement maternel pendant le séjour en hôpital ont des effets négatifs sur la poursuite de celui-ci une fois de retour à la maison. Il fallait donc unifier les pratiques, définir une attitude commune à tout le personnel soignant, pour qu'une mère soit rassurée et encadrée dans sa démarche d'allaitement et non pas déboussolée par des conseils différents, pour ne pas dire divergents.

Premier objectif: une unité maman-bébé

La maternité d'Yverdon décide donc la mise sur pied d'un groupe de travail chargé dans un premier temps d'une auto-évaluation sommaire. L'objectif finalement visé est la création d'une

unité maman-bébé, pour une globalité de la prise en charge de la maman et de son bébé, et la définition d'une politique commune de promotion de l'allaitement. Il est alors fait appel à une sage-femme indépendante, M^{me} Marcelle Pache, qui, pendant 18 mois, va superviser la mise en place de l'unité maman-bébé, tout en organisant des colloques réguliers et des cours de formation internes.

Tout d'abord, les nurses ont eu quelques difficultés à s'adapter: la création d'une unité maman-bébé va modifier considérablement leur cahier des charges: elles ne devront plus seulement s'occuper des bébés, mais également des mamans. Pour ce faire, elles suivent une formation interne, qui leur permet de s'occuper également des soins aux mamans ayant des suites de couches «normales», mais toujours sous la supervision d'une référente sage-femme; les cas posant problèmes

et les césariennes restent naturellement l'apanage des sages-femmes.

L'unité maman-bébé sur les rails, M^{me} Pache propose à l'équipe de relever le défi du label UNICEF. Pour cela, il restait à résoudre le problème du rooming-in, c'est-à-dire de la possibilité offerte à la mère de garder son enfant à ses côtés 24 heures sur 24 si elle le désire, ce qui fut fait.

Dans le même temps, une brochure sur l'alimentation des nourrissons, fruit d'une concertation entre le personnel de la maternité et les médecins-chefs de services de pédiatrie et de gynécologie-obstétrique, a été produite à l'attention des futures mères. Distribuée par les obstétriciens lors des consultations prénatales ou par les sages-femmes donnant les cours de préparation à la naissance, elle donne des conseils pertinents aux femmes sur l'allaitement.

Une récompense méritée

En juin 1997, après une seconde auto-évaluation du service, une demande a été déposée auprès de l'UNICEF pour l'obtention du label de qualité. Il a alors fallu remplir des tableaux de statistiques qui ont abouti, en novembre 1997, à la visite de quatre représentantes de l'UNICEF (deux sages-femmes indépendantes, une membre de la ligue «La Leche» et une nurse conseillère en lactation) qui, pendant toute une journée, ont interrogé le personnel, la responsable du projet, les médecins, le directeur et

Une partie de l'équipe de la maternité, fière de la distinction obtenue en janvier dernier.



à Yverdon

naturellement les patientes elles-mêmes. Et puis, en janvier 1998, c'est la récompense suprême: la cérémonie officielle de remise du label UNICEF.

Des modifications intéressantes!

Parmi les nouveautés introduites dans le cadre de la certification UNICEF, on peut citer: l'installation, dans toutes les chambres maman-bébé, d'un meuble à langer rabattable; la formation, parmi les sages-femmes de l'hôpital, d'une conseillère en lactation pour assurer un suivi encore plus professionnel des mamans; la mise à disposition des mamans qui le désirent d'une télévision avec vidéo et d'un choix de films sur l'allaitement en neuf langues différentes; la mise au point de feuilles de contrôles, qui permettent un suivi de l'aisance ou au contraire des difficultés de la maman dans ses liens avec l'enfant et dans la mise en route de l'allaitement; et enfin, l'élaboration d'un questionnaire remis à toutes les mamans pour leur permettre d'exprimer leur satisfaction ou leur non-satisfaction après leur séjour à la maternité.

Question formation continue, un classeur a été constitué au fil des mois. Il est régulièrement mis à jour et est à disposition du personnel nouvellement engagé.

Il a également fallu revoir la composition des malles remises aux mamans à la fin de leur séjour. Éliminées les lolettes, biberons et substituts de

lait maternel. La place est désormais réservée aux brosses à cheveux, aux crèmes hydratantes et aux couches-culottes.

S'assurer la collaboration des autres acteurs de la chaîne

Obtenir le label UNICEF était une chose, encore fallait-il poursuivre les efforts en aval. Ainsi les sages-femmes indépendantes et les infirmières HMP œuvrant dans les centres de soins à domicile de la région ont été mises au courant de la démarche de l'hôpital pour que le suivi puisse se faire dans un état d'esprit similaire. Dans le même temps, le département pédiatrie de l'hôpital, qui est parfois appelé à garder quelque temps un nourrisson en difficulté, a lui aussi été sensibilisé au problème et des aménagements sont désormais offerts aux mamans pour qu'elles puissent continuer à allaiter leur bébé, malgré cette hospitalisation.

A la sortie de la maternité, elles ne sont certes pas beaucoup plus à allaiter leur enfant. Il est également difficile d'évaluer et de comparer la durée de l'allaitement de ces enfants, mais une chose est sûre: l'information dont disposent les mamans est désormais uniforme, elle tient mieux la route. Le personnel est plus vigilant aussi pendant la phase de démarrage de l'allaitement. Sans forcer une mère qui n'en a pas envie, on encourage plus celles qui ont envie de continuer, mais qui sont momentanément démotivées par

les difficultés rencontrées. Le personnel se donne plus de peine pour aider, motiver, car il cerne désormais mieux l'enjeu global d'un bon départ dans l'allaitement.

Des nuages dans un ciel bleu

Malgré ce bilan très positif, les responsables de la maternité émettent des craintes quant à l'avenir. Les projets de rationalisation et d'économies peuvent faire craindre une diminution des postes, ce qui amènerait des difficultés dans l'adéquation aux critères de l'UNICEF. Ceux-ci avancent que pour faire un bon travail, une sage-femme doit avoir à sa charge au maximum quatre couples mamans-bébés. Pour le moment, ces normes sont respectées. Mais à l'avenir?

Pour terminer sur une note optimiste, disons que cette certification UNICEF fut certes un grand pas en avant pour tous les bébés de la région, une source de grande satisfaction pour les mamans, mais aussi une récompense méritée pour toute une équipe, ce projet ayant été un facteur de cohésion, une motivation pour avancer ensemble vers un objectif précis. Quelle sera la prochaine équipe prête à relever ce défi? ▶

Remerciements: la rédaction tient ici à remercier chaleureusement M^{me} Martine Marmet, responsable du service de la maternité, et M. Dominique Christol, infirmier-chef adjoint, qui ont aimablement répondu à nos questions.